RECONSTITUTION PALÉO-ENVIRONNEMENTALE D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE INSULAIRE : le prieuré clunisien de Grelonges en bord de Saône (Fareins, département de l'Ain)

Emma BOUVARD *, Laurent ASTRADE **

Mots-clés *Moyen Âge, Cluny, monachisme féminin, géomorphologie, île, Saône, sépultures.*
Keywords *Middle Ages, Cluny, female monasticism, geomorphology, island, Saône, tombs.*
Schlüsselwörter *Mittelalter, Cluny, weibliches Mönchtum, Geomorphologie, Insel, Saône, Grabstätten.*

Résumé *L'île de Grelonges, sur la Saône – à Fareins, dans l'Ain – a accueilli un prieuré de moniales clunisiennes au début du XII^e^ siècle. Aucun vestige visible ne témoignait jusque-là de ce passé monastique. En effet, tout a disparu, y compris l'île qui se trouvait sur la Saône, entre le royaume de Francie occidentale et l'empire germanique. Seul le toponyme et quelques remplois de blocs sculptés médiévaux évoquaient l'histoire du lieu. La découverte fortuite d'un caveau funéraire en 1999 a déclenché une dynamique scientifique autour de ce site. Dans le cadre d'un travail de maîtrise d'archéologie médiévale, soutenue à l'Université Lumière Lyon II en 2002, une étude paléoenvironnementale a été menée. Cette opération fructueuse a eu pour but de retrouver les traces d'anciens chenaux de la Saône qui pouvaient entourer la bande de terre sur laquelle le prieuré avait été édifié, ainsi que de préciser les causes de la disparition précoce de ce site, les moniales l'ayant déserté à l'extrême fin du XIII^e^ siècle.*

Abstract *A clunisan nunnery dating to the beginning of the 12^th^ century was located on the isle of Grelonges in the Saône at Fareins (Ain). The remains of this monastic past and indeed the island itself situated between the kingdom of Western Francia and the Germanic empire has completely disappeared. Only the place name and several reused medieval sculpted blocs evoke the place's history. The discovery of a funerary vault in 1999 has triggered off new scientific interest around the site. A palaeoenvironmental study of the area was the subject of a Masters degree in Medieval Archaeology at the University of Lyon in 2002, the objectives being to retrace the old channels of the Saône that flowed around the band of land on which the nunnery was erected and to discover the precise causes of the early disappearance of the site, deserted at the end of the 13^th^ century AD.*

Zusammenfassung *Die – in Fareins, im Departemement Ain – in der Saône gelegene Insel Grelonges hat zu Beginn des 12. Jahrhunderts ein Priorat beherbergt, in dem cluniazensische Nonnen von der Welt abgeschieden lebten. Heute zeugen keine sichtbaren Überreste mehr von dieser klösterlichen Vergangenheit. Es ist tatsächlich alles verschwunden, selbst die Insel in der Saône, zwischen dem west- und dem ostfränkischen Reich. Nur das Toponym und ein paar behauene und wiederverwertete mittelalterliche Steinblöcke erinnerten hier an diese Zeit. Die zufällige Entdeckung einer Gruft im Jahr 1999 hat die Wissenschaftler bewogen, sich für den Ort zu interessieren. Im Rahmen einer 2002 an der Universität Lyon II vertretenen „Maîtrise" im Fach Archäologie des Mittelalters wurde*

* Université Lumière Lyon II, laboratoire UMR 5138 « Archéométrie et Archéologie ».
** Centre Interdisciplinaire Sur la Montagne, Université Savoie ; EDYTEM UMR 5204 CNRS.

eine Untersuchung der Paläoumwelt durchgeführt. Ziel dieser Studie war es, die alten Rinnen der Saône aufzuspüren, welche den Landstreifen, auf dem das Priorat errichtet worden war, umgeben hatten. Sie sollte auch die Gründe der vorzeitigen Aufgabe des Ortes klären, den die Nonnen in den letzten Jahren des 13. Jahrhunderts verlassen hatten.

PRÉSENTATION

En décembre 1999, la Compagnie Dreyfus Câble installait un réseau de fibres optiques le long du chemin de halage de la Saône, en rive gauche, sur la commune de Fareins (Ain), à environ 30 km au nord de Lyon (fig. 1 et 2).

Les travaux furent très vite interrompus quand le godet de la pelle mécanique heurta une, puis deux dalles de pierre perpendiculaires au chemin. Dessous, des fragments de squelettes gisaient pêle-mêle, dans un enclos funéraire grossièrement maçonné.

Or, l'histoire du lieu-dit sur lequel s'effectuaient les travaux, *Grelonges*, n'est pas anodine. La tradition veut qu'un prieuré de moniales, sous l'obédience de l'abbaye de Cluny, y ait été fondé au début du XII^e^ siècle, sur une ancienne île de la Saône à présent disparue, par l'un des sires de Beaujeu. Ce dernier aurait donné douze prébendes à douze orphelines dont les pères se seraient croisés pour ne plus revenir de la Terre Sainte. Les historiographes n'en disent guère plus, si ce n'est quelques détails sur la vie des bénédictines entre 1262 et 1300 (CHARVIN, 1965 à 1977), dates auxquelles se rattachent les seuls textes anciens tangibles, mais qui ne sont en aucun cas les terminus chronologiques de l'occupation conventuelle. Finalement, manquant d'informations, et la découverte n'étant pas directement menacée, le caveau fut rebouché. Néanmoins, l'étude historique du site fut conduite dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'archéologie (BOUVARD, 2002). En l'absence de données purement archéologiques (bâtiments en élévations ou en plan, traces d'occupation humaine…), et devant les lacunes des sources écrites, le recours à la géomorphologie a été l'une des méthodes d'investigation retenues pour mener à bien cette recherche. Le cas de *Grelonges* se veut une démonstration des bienfaits de l'interdisciplinarité, et plus particulièrement de la géomorphologie appliquée à l'archéologie.

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'histoire du prieuré de *Grelonges* ne subsiste que par la tradition orale. En effet, aucun vestige matériel n'est à ce jour visible. Néanmoins, quelques prospections sur le terrain et en archives ont apporté quelques informations. Tout d'abord, la présence du toponyme conserve la mémoire de ce passé monastique. Il se situe en bordure de Saône, en limite nord de Fareins, sur une bande de terre perpendiculaire au lit de la rivière, s'étendant de part et d'autre d'un chemin communal menant au chemin de halage. Cette première constatation pose le problème de savoir comment une île, abritant un ensemble bâti que l'on suppose conséquent, a pu disparaître ou/et se rattacher à l'une des deux rives, en l'occurrence la gauche puisque le lieu-dit garde le nom du prieuré. Les textes (CHARVIN, 1965 à 1977) sont formels et citent *l'insula de Grielongis*/*Grae Longe*/*Grelonge(s)* comme étant un couvent de moniales à proximité de *Montberthoud* (commune de Savigneux – Ain) et de Salles-en-Beaujolais (Rhône) sur l'autre rive. Une étude de l'environnement architectural actuel a matérialisé, par la découverte de remplois, la présence ancienne du monastère. On citera tout d'abord la Maison du Passeur, édifice le plus proche de la rive, et des sépultures découvertes en 1999, puis, à quelque 100 m à l'est, la Ferme de *Grelonges*, dont le nom suggère un lien avec le couvent, et enfin, dans l'alignement des bâtiments précédents, le château de *Fléchères*, d'origine médiévale (fig. 1 et 2).

Cette modification de la rive implique une action fluviale ayant joué un rôle primordial dans le façonnage du paysage historique. L'explication se situerait dans les aléas du cours de la Saône, dépendant du régime, en particulier celui des hautes eaux, et de l'action de l'homme sur la rivière. Nous choisîmes de vérifier cette hypothèse en faisant appel à la géomorphologie. Une étude paléoenvironnementale du site par sondages sédimentaires a donc été effectuée.

Ce type d'investigations, assez récent, n'est pas si rare en bordure de Saône. Les recherches du laboratoire de géographie rhodanienne (Université Lumière Lyon II) s'inscrivent dans cette problématique. Par ailleurs, la vallée de la Saône, de Chalon à Mâcon, fait l'objet de recherches depuis de nombreuses années, notamment en archéologie subaquatique. L. Bonnamour (conservateur au Musée Denon, Chalon-sur-Saône) s'est intéressé à l'histoire et à l'archéologie de la rivière, A. Dumont (DRASSM, Annecy), pour ne citer que ces deux chercheurs parmi tant d'autres, a dressé l'inventaire des gués de la Saône, dont *Grelonges* fait partie. Quant à la dynamique de la Saône à travers les âges, L. Astrade l'a largement étudiée dans le cadre de ses travaux universitaires.

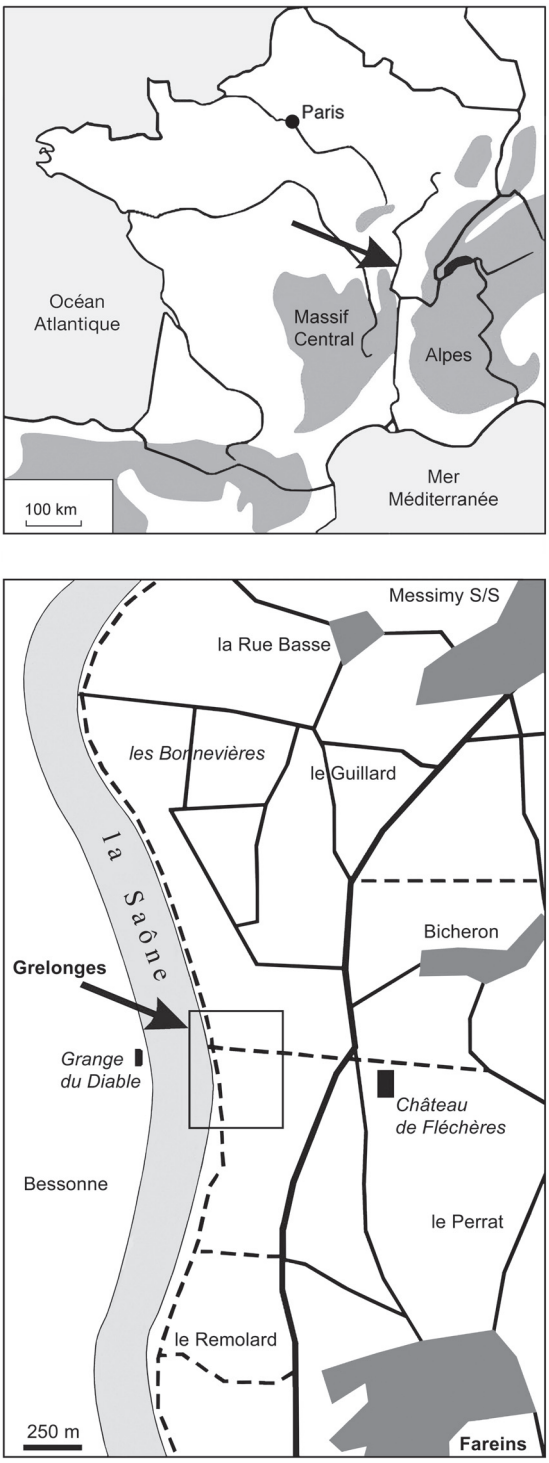


Fig. 1. *Le site de Grelonges : localisation.*

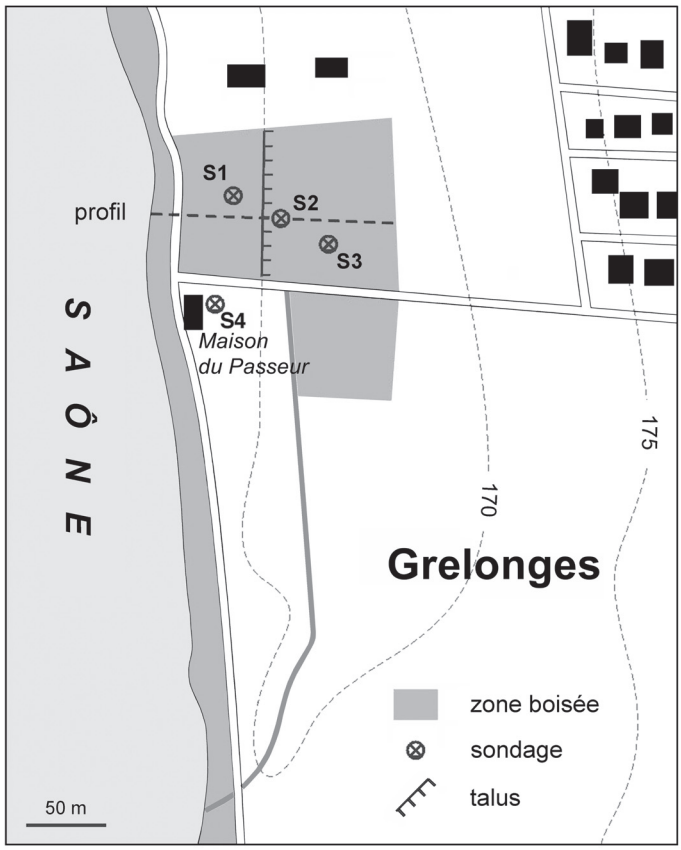


Fig. 2. *Le site de Grelonges : situation actuelle et position des sondages.*

L'opération de *Grelonges* s'inscrit donc dans cette volonté de connaître l'occupation ancienne du Val-de-Saône et ses aménagements et/ou bouleversements fluviaux. Par ailleurs, le site fait l'objet de questionnements sur l'espace monastique médiéval ; cette problématique s'insère pleinement dans l'Action Collective de Recherche portant sur « la morphogenèse de l'espace ecclésial », dirigée par Anne Baud, Maître de Conférences à l'Université Lumière Lyon II en archéologie médiévale. De fait, une fois l'emplacement de l'île déterminé, des sondages archéologiques pourront être envisagés. En effet, l'opération géomorphologique aura clarifié l'implantation topographique du site médiéval. Il reste à savoir comment les moniales l'ont occupé et l'ont aménagé, c'est-à-dire comment s'organisait l'espace architectural monastique sur un lieu aussi insolite qu'une île. Le caveau sépulcral semble être un bon départ pour la suite des opérations, puisqu'il a été remblayé avec soin et repéré à l'aide de bornes. Sa présence indiquerait la proximité du lieu de culte prieural qui devait faire partie intégrante de l'ensemble monastique.

L'observation du site

La toponymie

La toponymie révèle tout d'abord quelques éléments décisifs. Le terme *insula*, employé dans les textes médiévaux (CHARVIN, 1965 entre autres), comme les Visites de l'Ordre de Cluny, désigne une île à proprement parler, c'est-à-dire une terre entourée d'eau. Or, par extension, ne pourrait-on pas entendre par là un domaine que l'on atteint par franchissement d'un bras d'eau, en l'occurrence la Saône ? Cette nuance sémantique paraît plausible : il aurait paru démesuré d'imaginer *Grelonges* à l'image de la beaucoup plus célèbre île Barbe, dans l'agglomération lyonnaise, alors qu'il ne reste pas de trace évidente d'un tel site.

Par ailleurs, cette notion de franchissement correspond à la position des fondateurs ; les sires de Beaujeu se trouvent sur la rive droite et sont donc forcés de traverser la Saône pour atteindre la Dombes, dite « Beaujolais *a parte imperii* », où se trouve *a priori* le prieuré. Cette idée est confortée par le nom même de *Grelonges*, ou *grae longe* : la « grève longue », supposée par Eugène Méhu (MÉHU, 1910) en rapport avec le gué éponyme, peut aussi bien signifier un long banc de sable ou de galets qu'une notion de distance par rapport au chef-lieu, centre du pouvoir, c'est-à-dire Beaujeu.

La topographie

Dans un paysage aussi peu marqué que le Val-de-Saône, il est assez aisé de saisir les irrégularités du terrain. La première observation est la présence d'une dépression, délimitée par la courbe hypsométrique de 170 m sur la carte IGN au 1/25 000e, sur une longueur de 1,5 km parallèlement au lit de la Saône, du lieu les Bonnevières, sur la commune voisine de Messimy, à *Grelonges*. Cette dépression se retrouve distinctement sur les cartes anciennes, dont en particulier la *Carte topographique du cours de la Saône flottable et navigable levée et gravée de 1857 à 1866 par l'Administration des Ponts et Chaussées* conservée aux Voies Navigables de France, à Paris (fig. 3 et 4).

Cette observation en plan est confirmée par le profil en travers (*infra* fig. 7) qui montre, depuis la rive de la Saône, deux zones bien distinctes : une zone surélevée, d'une largeur d'environ 80 m, puis une zone en contrebas. La première est à une altitude moyenne de 170,5 m NGF et la seconde à une altitude moyenne de 168,4 m, soit une différence de plus de 2 m, et même de plus de 3 m entre le point le plus haut et le point le plus bas, ce qui contraste nettement avec la topographie générale de la plaine inondable de la Saône.

Le plus intéressant à observer est la transition entre ces deux niveaux. Régulière et relativement peu visible au sud de la route d'accès, sur un champ labouré et cultivé, elle prend, au nord de la route, dans le bois, la forme d'un véritable talus ; le passage est net et brutal, avec, au niveau du profil en travers, une dénivellation de 2,20 m sur seulement 15 m, et donc une pente importante (fig. 7). Cette levée de terre, longiligne et parallèle à la Saône, assimilable à une ancienne berge, traverse le lieu-dit *Grelonges*, délimitant à l'ouest une bande de terre de 125 m de large en amont et 250 m en aval, au niveau de la Maison du Passeur, où l'altitude s'élève à 171 m. Au nord de la route, la base du talus constitue le point le plus bas de la dépression observée précédemment, formant un axe de drainage naturel, facilement identifiable par l'absence de végétation et par la boue, qui se prolonge au sud par un canal entretenu artificiellement, débouchant lui-même à l'aval sur une *pelle*, autrement dit une vanne de drainage (fig. 3).

La dépression en question se remplit d'eau périodiquement en temps de crue, d'abord par remontée de la nappe phréatique, puis par entrée des flux provenant du lit mineur, formant ainsi, pour les plus faibles crues, un bras secondaire de la Saône. Références faites au régime de la Saône depuis les 100 dernières années, celle-ci est statistiquement inondable chaque année (on peut même observer la présence permanente d'eau à l'extrémité du profil), alors que la zone surélevée ne l'est que tous les 3 à 5 ans.

De façon légitime, nous pouvons avancer l'hypothèse que la dépression en question pourrait être un ancien chenal de la Saône, fossilisé dans le paysage et réaménagé à des fins agricoles. De fait, on suppose que le promontoire de la Maison du Passeur, qu'il contourne et épargne de l'inondation, constitue l'ultime résidu de l'île emportée par les flots au Moyen Âge. Cette solution est confirmée par la disposition autour de ce promontoire des parcelles visibles sur le cadastre napoléonien (fig. 4). En effet, elles s'organisent en fines bandes de terres oblongues, parallèles les unes aux autres et perpendiculaires au croissant surélevé. Cette configuration du terrain correspond dans la plupart des cas à une seule et même parcelle divisée lors de ventes ; la division s'effectue en prenant pour axe de référence la limite la plus régulière et la plus rectiligne de la parcelle. Une bordure de rivière, une rive ou un chemin de halage constituent une référence fixe à partir de laquelle on sectionne la parcelle tout les x mètres dans le sens de la largeur. Ainsi, le promontoire pourrait avoir échappé à

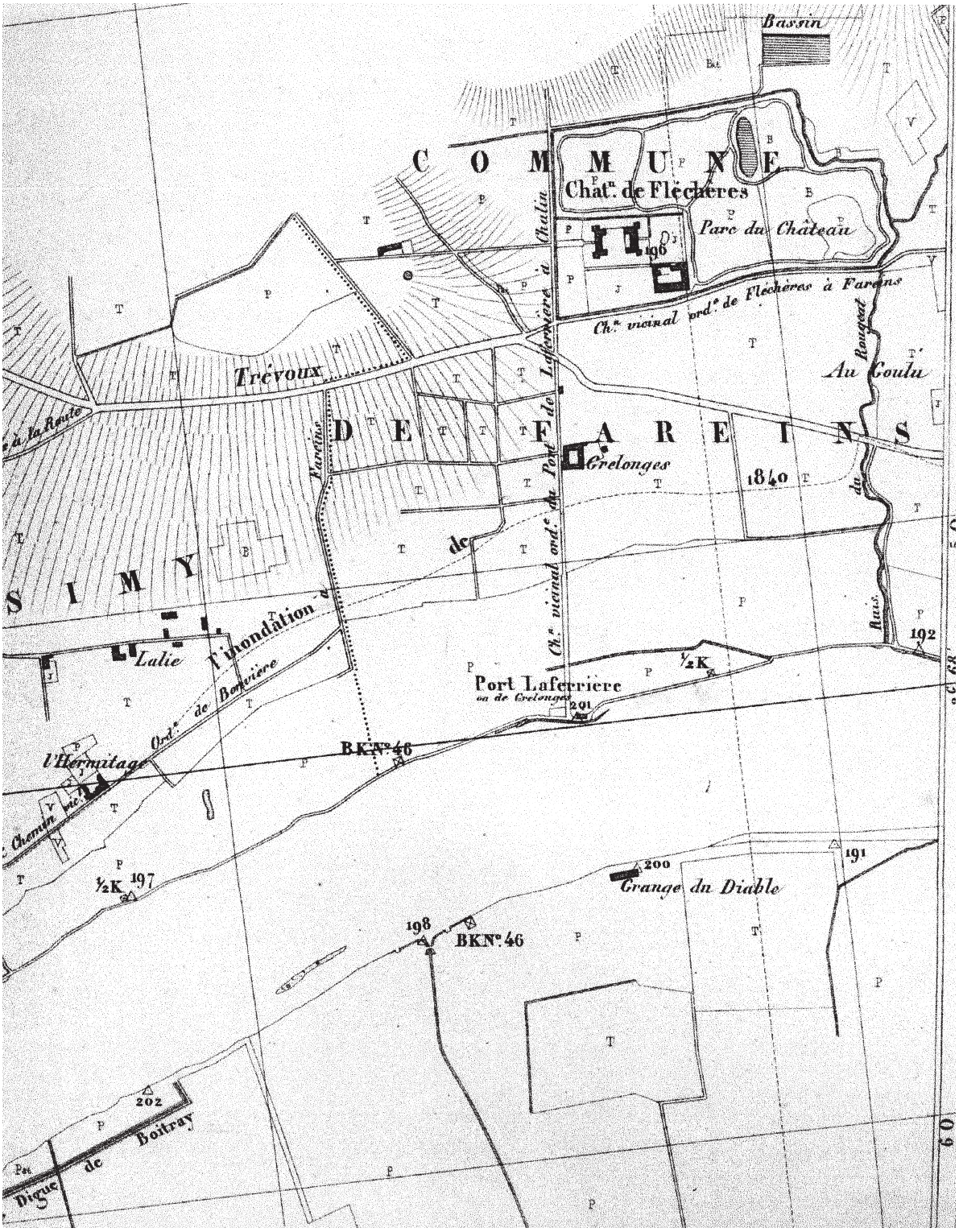


Fig. 3. *Le site de Grelonges : situations anciennes sur la « Carte topographique du cours de la Saône flottable et navigable levée et gravée de 1857 à 1866 par l'Administration des Ponts et Chaussées », éch. 1/10 000.*

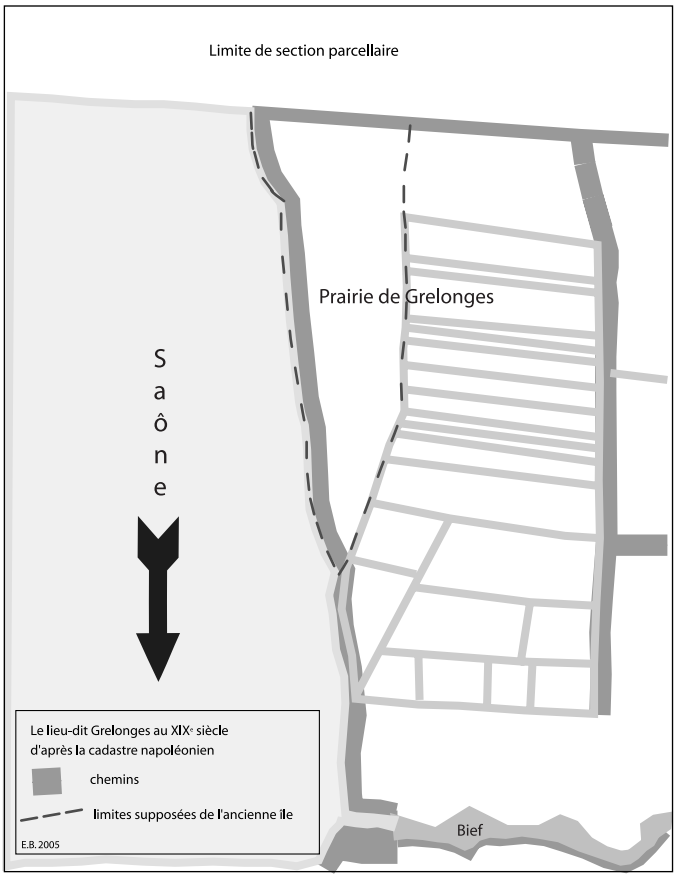


Fig. 4. *Le site de Grelonges au XIX^e s., d'après le cadastre napoléonien, levé en août 1831 par le géomètre Collet ; section A, feuille 1 (DAO E. Bouvard).*

ces divisions parcellaires grâce à l'existence passée d'un bras d'eau. Ce n'est évidemment qu'une supposition que l'étude géomorphologique vérifie par la suite.

Les aménagements de la rivière

Tenter de reconstituer les paléo-chenaux n'est hélas pas si simple, de surcroît en bordure de Saône. Les nombreux aménagements pour l'amélioration de la navigation et la lutte contre les inondations, des grands travaux de Napoléon III au milieu du XIX^e siècle jusqu'aux dragages récents, ont profondément remanié le lit et les berges de la rivière [1]. Un perré, en contrebas de la Maison du Passeur, est facilement repérable. Il a été construit pour consolider la rive contre les effets érosifs des crues ; il est en partie sédimenté aujourd'hui. Une gravure d'Eugène Méhu (MÉHU, 1910 ; fig. 5) le représente tel qu'il apparaissait au début du XX^e siècle. On y voit la Maison du Passeur depuis la rive droite, surélevée par rapport au lit de la rivière, et le chemin de halage renforcé par un mur de pierres de taille maçonnées, épaulé par trois contreforts. En aval et en amont de celui-ci, la rive semble avoir été ravinée par les flots, laissant une coupe de terre haute d'environ 4 m. Cette configuration paraît assez étrange, puisque les berges de la rivière descendent habituellement en pente douce jusqu'à affleurer l'eau. Or, il ne semble pas que le chemin de halage ait été entamé par un quelconque travail humain (fig. 6) ; les seuls creusements pratiqués sont les dragages, situés généralement à au moins 3 m de la rive. Il existe donc bien une élévation naturelle du terrain, léchée et ravinée par les eaux de la rivière au fil des années.

Les digues de protection des terres agricoles se retrouvent enfin également sur le site, aux lieux-dits *Le Port* et *Les Bonnevières* à Messimy, et à *Grelonges*. Elles forment des levées de terre le long du lit de la Saône et en travers de la plaine, dans le but de former des casiers inondables. Le chemin vicinal de *Fléchères* à *Grelonges* surplombe ainsi la dépression grâce à une surélévation, un empâtement de terre, si bien que le drain est surmonté d'un petit pont maçonné. L'origine anthropique de cette surélévation ne fait aucun doute : des creusements, manifestement pratiqués pour extraire un cubage de terre important, ont été repérés sur le secteur surélevé, au nord de la Maison du Passeur, à quelques mètres du chemin en question.

LES SONDAGES GÉOMORPHOLOGIQUES

La morphologie du site semble donc aller dans le sens de la présence d'une île et d'un bras secondaire au niveau de *Grelonges*. La zone surélevée, le talus et la dépression contrastent fortement avec le paysage habituel du lit majeur de la Saône, où les irrégularités topographiques sont essentiellement dues aux aménagements. Les arguments les plus parlants peuvent être cependant fournis par l'étude de la nature des sédiments.

1. ASTRADE, 1996, ASTRADE, DUMONT, 2000, VALENTIN-SMITH, 1852, décrivent les diverses modifications engagées par la grande campagne impériale pour élargir et approfondir le lit de la rivière afin de faciliter la navigation. Ils décrivent notamment les aménagements en rétrécissements partiels, dont les digues submersibles et les clayonnages, destinés à provoquer le rétrécissement du chenal, l'accélération des courants et l'approfondissement du chenal navigable, les perrés de défense, pour protéger les berges, et surtout les digues de fermeture barrant les bras secondaires afin d'éviter la divagation des eaux.

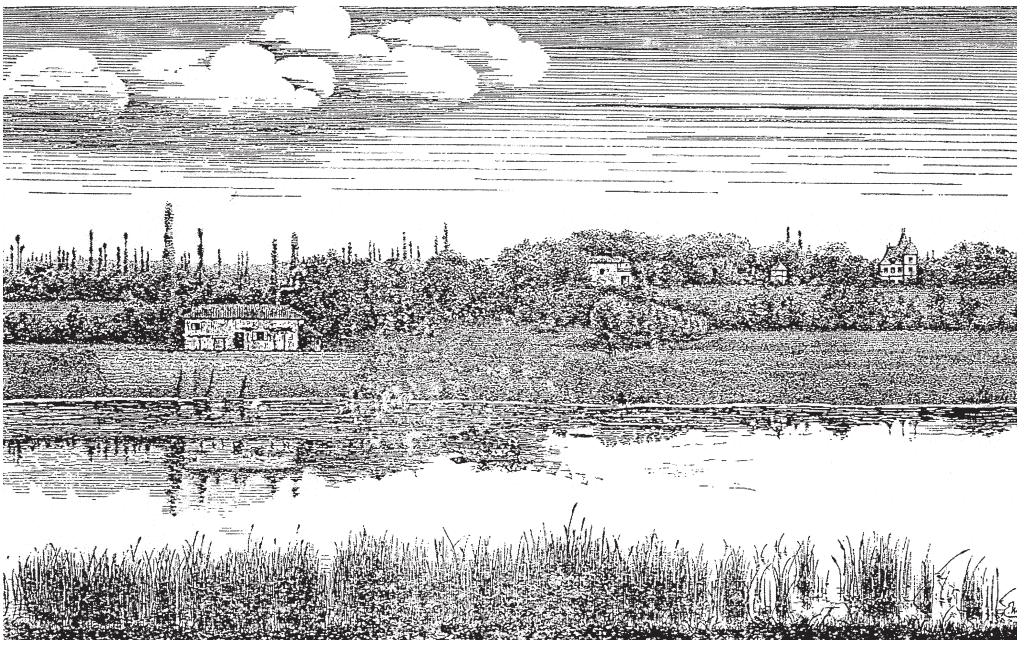


Fig. 5. *La Maison du Passeur, tiré de Méhu, 1910.*



Fig. 6. *La Maison du Passeur, situation actuelle, photographie d'Emma Bouvard.*

Méthodes

L'analyse s'appuie sur le lien entre le mode de transport des sédiments dans un cours d'eau et leur granulométrie. Cette relation permet ainsi de distinguer les sédiments grossiers transportés sur le fond des lits (sédiments roulés), les éléments transportés en suspension dans les parties inférieures (suspension graduée) ou supérieures (suspension uniforme) de la section, les milieux de décantation, etc. Schématiquement, les sédiments fins comme les argiles et les limons correspondent à une sédimentation dans un milieu à courant faible ou nul alors que les éléments plus grossiers sont liés à un courant plus important.

Quatre sondages dits destructifs ont donc été réalisés dans le but de procéder à un descriptif des différents niveaux de profondeur du terrain en termes de texture, d'hydromorphie,

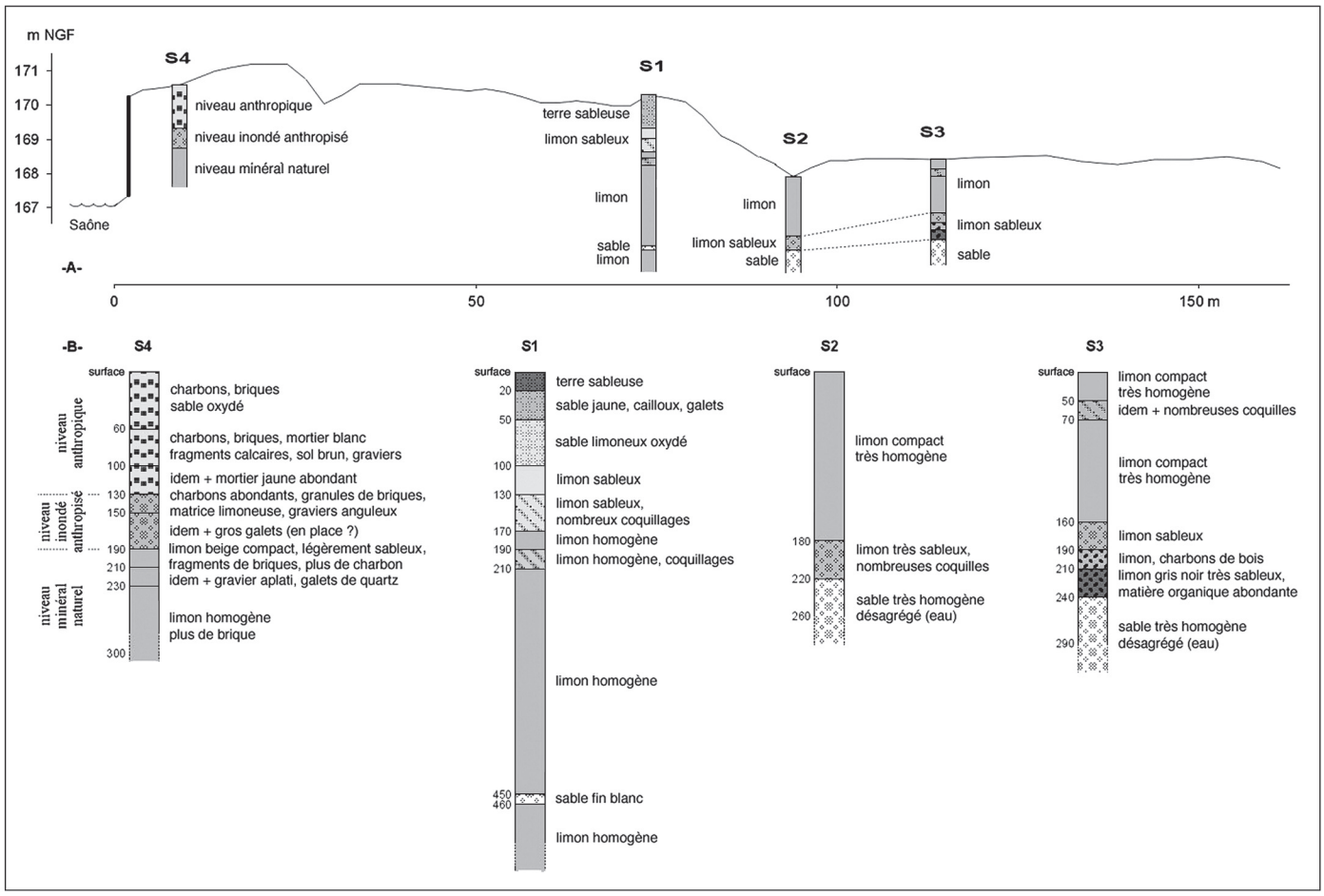


Fig. 7. *Les sondages sédimentologiques : profil en travers et stratigraphie.*

de matière organique et d'anthropisation. Leurs emplacements ont été déterminés en fonction des déductions faites de la topographie (fig. 2 et 7). Les trois premiers ont ainsi été réalisés au nord de la route, sur la zone surélevée (S1) et au creux de la dépression (S2), puis un peu plus loin dans la peupleraie (S3) afin de vérifier l'étendue de l'éventuel ancien chenal. Parallèlement, et à des fins purement archéologiques, un quatrième sondage a été entrepris à l'emplacement supposé du prieuré, à proximité de la Maison du Passeur ; des artefacts relevant d'une occupation, voire d'une destruction d'époque médiévale, ont été repérés, ce qui confirmerait l'hypothèse de l'implantation monastique. Pour tous les sondages une tarière à moteur a été utilisée jusqu'à une profondeur de 2,60 m ; au-delà, les sédiments ont été retirés à l'aide d'une tarière à main qui peut être allongée à volonté par des tiges emboîtables.

Les échantillons récoltés ont été sortis du carottier de pédologue, posés en ligne et décrits. Dix-sept d'entre eux ont fait l'objet d'une analyse densimétrique et granulométrique (pesée des éléments de l'échantillon classés par diamètre grâce à des tamisages successifs). Les courbes granulométriques qui en sont tirées permettent de déterminer la constitution des sédiments, c'est-à-dire leur pourcentage d'éléments fins et grossiers, et la nature de ceux-ci (limons, argiles, sable). Enfin une datation radiocarbone a été réalisée par le laboratoire Beta Analytic Inc (USA) sur des matières organiques prélevées dans le sondage S3.

Nature des sédiments

Les carottages de la dépression (S2), couplés aux courbes granulométriques obtenues sur les échantillons, montrent trois niveaux stratigraphiques homogènes et, de la profondeur vers la surface, donc des sédiments les plus anciens aux plus récents, une disparition progressive des sables (fig. 7). En profondeur, ils sont en effet fins (médiane de la taille

des grains de 210 mm) et abondants (80 % contre 20 % de limons et argiles) alors que l'épaisse couche de surface est particulièrement limoneuse (40 à 60 % de limons et d'argiles, et une médiane de 1 à 10 mm), les deux niveaux étant séparés par une couche limono-sableuse riche en coquilles.

Les échantillons de la peupleraie (S3) montrent des résultats similaires avec des courbes granulométriques, des grains (observés à la loupe binoculaire), la présence de coquilles et une évolution des proportions de sable entre les niveaux parfaitement comparables (fig. 2 et 7). Deux caractéristiques sont toutefois intéressantes à noter : d'une part la différence d'altitude entre les toits des couches profondes de sable homogène désagrégé par l'eau, et d'autre part la présence en grande densité de matières organiques dans le niveau limono-sableux du sondage S3 qui, une fois isolées, ont permis d'obtenir une datation du niveau. Les résultats de l'analyse au carbone 14 donnent un âge de 720 ans BP avec une marge d'erreur de +/- 40 ans, soit des dates comprises entre 1250 et 1300 (intervalle à 95 % de probabilité).

La carotte de la zone surélevée (S1) se distingue des deux précédentes avec une grande épaisseur de limons homogènes dans lesquels s'intercale à 4,50 m de profondeur une fine couche de sables fins dont les caractéristiques granulométriques ne correspondent pas aux sables trouvés dans les autres sondages, puis des limons plus ou moins sableux jusqu'à la surface (fig. 7). Ces limons homogènes de profondeur se retrouvent enfin dans le sondage S4, mais cette fois sous des couches supérieures très fortement marquées par des éléments anthropiques, dans un milieu d'inondation dans un premier temps (limons) puis dans des remblais (fig. 7).

Interprétation

Les sables retrouvés dans les sondages peuvent donc être considérés comme un indicateur de dynamique hydrologique, autrement dit de la présence ou non de courant. La présence ou l'absence de sable est donc un critère déterminant, à la fois entre les différents sondages et au sein d'une même carotte. Ainsi, d'une part, les couches de sable ne se retrouvent que sur les sondages S2 et S3, dans la dépression, et, d'autre part, dans ces sondages, l'évolution est particulièrement nette entre les couches inférieures de sable à plus forte granulométrie (médiane à 210-240 mm), caractéristique d'un courant relativement dynamique, et les couches supérieures d'argiles et de limons, qui correspondent au contraire à des flux très lents, voire inexistants.

Cette situation montre le passage d'un milieu actif, un bras secondaire, à un milieu au courant lent lié seulement aux débordements de la Saône ; la différence dans la cote du toit des sables entre les deux sondages montre quant à elle la pente du bras de sa marge vers son axe. Toutefois ce changement de dynamique s'est déroulé semble-t-il de façon plus transitoire en marge du bras ; les matières organiques retrouvées dans le niveau limono-sableux relativement épais du sondage S3 témoignent en effet soit de la présence de végétation colonisante, soit de l'apport et du dépôt d'éléments organiques depuis l'amont. Grâce à leur datation, on peut penser qu'à partir de 1250-1300, les crues pénètrent dans le bras, mais le courant y est lent, permettant le remblaiement progressif par des limons sableux fins ; le bras fait alors l'objet d'une forte sédimentation, se comble et commence à disparaître.

En conclusion, l'ensemble de ces observations, mises de plus en parallèle avec la dynamique très différente au niveau du sondage S1, concourt à valider l'hypothèse de la présence d'un bras de la Saône, la période 1250-1300 marquant la fin de son fonctionnement actif. Avant cette période, on peut donc véritablement parler d'une île à *Grelonges*.

La configuration de *Grelonges* au Moyen Âge

Afin de vérifier la proximité de l'île avec l'Empire, rive gauche, actuellement commune de Fareins, nous avons procédé à des sondages géomorphologiques. Notre présupposé se basait sur la dépression observée derrière la Maison du Passeur, qui nous semblait être un ancien bras de la rivière tant il a modelé le paysage actuel. Cette hypothèse de travail a été confirmée par les carottages qui confirment l'existence d'un chenal à l'emplacement de la dépression ; les sédiments extraits témoignent d'un cours rapide, épargnant une bande de terre surélevée à l'ouest, qui s'est ralenti pour ensuite stagner et disparaître. Ces diverses phases correspondent donc à l'existence d'une île entourée de deux bras de la Saône. Sa disparition advient à l'instar du bras se trouvant à l'est. Il s'agit à présent de déterminer le processus de bouchage de ce chenal (fig. 8).

La datation de 1250 à 1300 concerne la période pendant laquelle le chenal séparant l'île de *Grelonges* de la rive gauche commençait à se boucher. C'est à ce moment-là que l'on suggère que les moniales essayent de se rattacher le plus possible à l'Empire, pendant que le flux de la rivière en crue attaque la face ouest de l'île. Pour ce faire, on a supposé l'installation d'une sorte de ponton entre le prieuré et la berge, qui aurait facilité l'accumulation de détritus et le bouchage progressif du chenal. D'ailleurs, une visite de l'ordre de Cluny

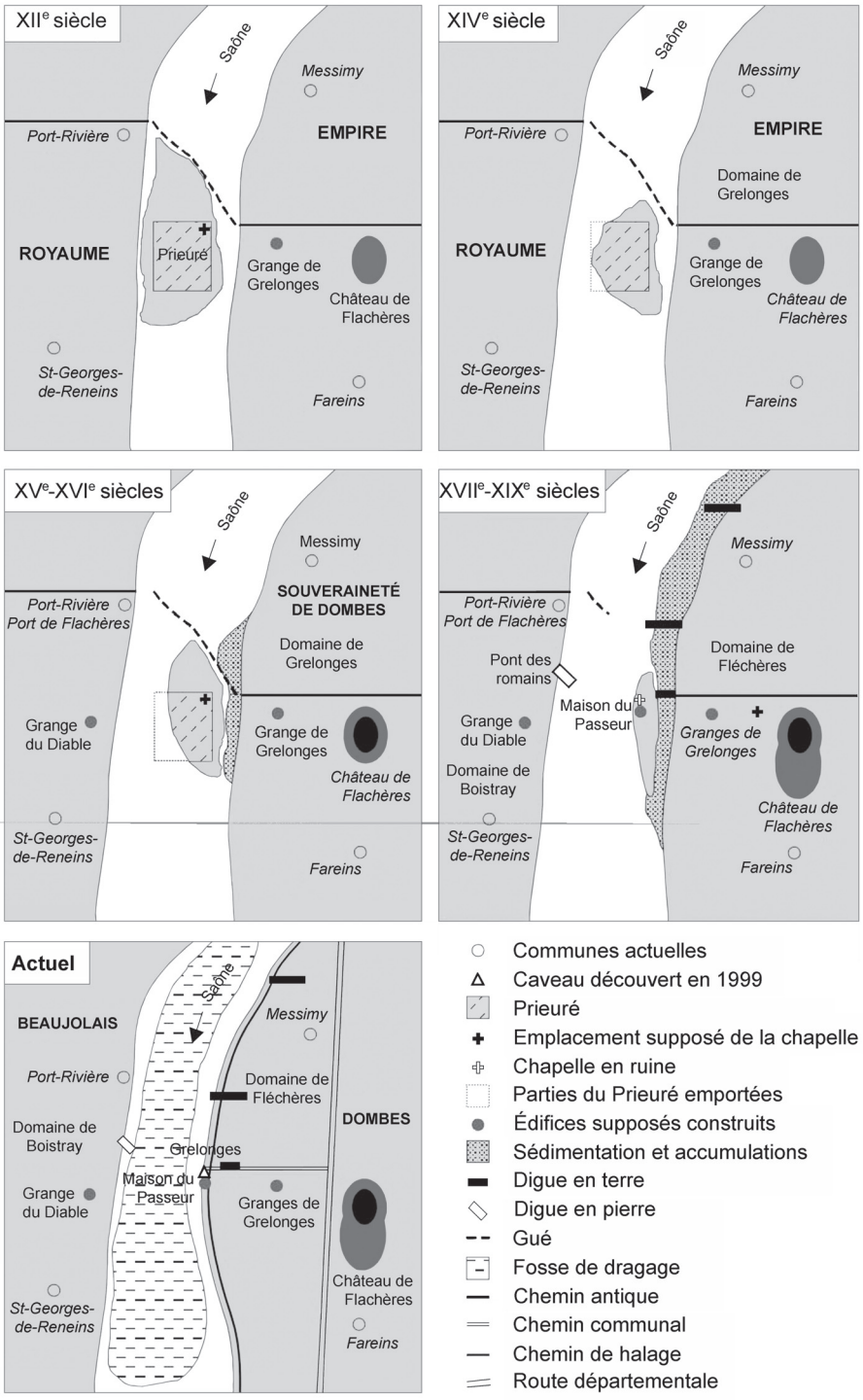


Fig. 8. *Essai de reconstitution schématique de l'évolution du site du prieuré de Grelonges du XII^e siècle à nos jours.*

signale que les moniales ont coupé tout leur bois en 1291, peut-être pour combler le bras d'eau qui les séparait de la berge salvatrice (Charvin, 1965). De plus, la levée de terre que forme le chemin surélevé menant à la Saône et traversant *Grelonges*, perpendiculairement au talweg, pourrait être la cause de la stagnation progressive de l'eau qui ne peut plus circuler et rejoindre le bras principal de la Saône. Il s'agit de savoir si cette digue est présente avant les travaux du XIX^e^ siècle, ce qui permettrait de supposer que ces bouleversements soient à l'origine de la disparition du bras secondaire et de l'île à la fin du Moyen Âge. Hélas, le cadastre napoléonien ne nous apprend guère à ce propos : le petit pont traversant le talweg n'est pas signifié, et encore moins l'élévation et la dépression du terrain. Seule une bande de terre longiligne, qui semble se situer en lieu et place du chenal est dessinée, s'apparentant plus à un chemin de terre qu'à un drain.

Nous nous souvenons de la proposition selon laquelle le terme *insula* suggèrerait l'éloignement par rapport à son origine beaujolaise, et donc sa position toute proche de l'Empire. Néanmoins, un témoignage du début du XV^e^ siècle, d'un certain Guillaume Jomard de la Rivière, affirme que l'on pouvait passer du Royaume à l'île à l'aide d'une simple planche de bois. Un autre témoin, Jean Delpay de Reneins, en 1403, déclare qu'il y a vingt-cinq ans que le cours de la Saône a changé ; il ajoute qu'il pouvait mettre des filets du côté de l'Empire, mais que désormais, cela ne lui était plus possible (Perrin, 1973, et Archives Nationales, P.1391, cote 587). Il est vrai qu'il est litigieux de prêter foi à des témoignages oraux, sachant que la mémoire déforme toujours la réalité. Ceci dit, ayant le mérite d'être chronologiquement très proches de la fin de l'occupation du prieuré, ils mentionnent bel et bien un changement de cours de la Saône, mais démentent l'hypothèse selon laquelle l'île se trouvait originellement extrêmement proche des terres de l'Empire. On en déduit donc que l'île en question n'était séparée de la châtellenie de Reneins que par un petit bras de la rivière puisqu'une planche de bois suffisait pour l'atteindre, mais qu'une évolution du lit de la Saône l'aurait éloignée du Royaume, les pêcheurs ne pouvant plus, de l'île, lancer leurs filets du côté de l'Empire. Cette constatation nous suggère que les courants de hautes eaux de la Saône ont raviné la rive droite, creusant un chenal plus large. De fait, l'île se trouvait ravagée dans sa partie ouest et éloignée de Reneins vers 1378.

Par la suite, on peut deviner que sa surface diminue au fur et à mesure que la Saône creuse son nouveau lit à l'ouest. Cette érosion est peut-être encore plus précoce qu'on ne le pense, car les moniales ont coupé leur bois en 1291 : si une partie des arbres se situait sur l'île, celle-ci s'est trouvée fragilisée, puisque les troncs et les racines désormais disparus n'étaient plus en mesure de contenir les terres. Réduite de moitié, son aire restante est plus proche de l'Empire que du Royaume. De plus, ce qui constituait le lit principal de la rivière avant ces bouleversements devient le bras secondaire, passant entre la rive gauche et l'île. Le chenal ne faisant plus l'objet du courant déplacé sur la rive droite, ce passage étroit se bouche petit à petit par accumulation de détritus, facilitée peut-être par l'existence d'un ponton servant à l'accès à la rive. De fait, en 1606, sur le plan terrier mentionnant le fief de *Grelonges* (*Carte des fiefs autour de Grelonges, commandée par Marie de Bourbon-Montpensier, Souveraine de Dombes*, Archives Nationales, P2189 A 1614), l'île ne figure pas puisqu'elle s'est confondue avec la rive où l'on observe l'église (ou chapelle) du prieuré. Le chenal est alors transformé en une zone de nappes d'eau stagnantes. Il se rebouche petit à petit, puis définitivement au XIX^e^ siècle par l'action des digues de terre transversales au cours de la Saône. La plus proche n'est autre que celle qui prolonge le chemin communal, dont le petit pont de pierre sert de trop-plein à l'eau résiduelle des crues.

On s'interroge sur les motivations de la fondation d'un établissement monastique sur un substrat aussi instable qu'une île. Soit, l'île Barbe, exemple grandiose en aval sur la Saône, a pu traverser le temps sans encombre. Mais son socle est fait de roches, alors que les îles du Val-de-Saône, beaucoup plus fragiles, sont constituées de sables et lœss. Un tel choix semble suspect, à l'instar de la situation territoriale de l'île. En effet, depuis le traité de Verdun de 843, partageant l'Empire de Charlemagne entre ses petits-fils, la Saône sert de frontière entre la Francie occidentale de Charles le Chauve, rive droite, et la Lotharingie, rive gauche (Cattin, 1988 ; Varax, 1989-1990, 1996, 1999). Cette partition s'effectuera de la même manière plus tardivement entre le Royaume de France et l'Empire Germanique. Les sires de Beaujeu, supposés être les fondateurs de *Grelonges*, se trouvent sur le Royaume, mais orientent leurs ambitions vers la rive gauche (Méras, 1956). Le prieuré semble donc implanté sur un carrefour territorial et politique. On notera que *Grelonges* est aussi associé à un gué (fig. 8), ce qui renforce la connotation de franchissement et de passage, donnant aux Beaujeu une prééminence sur la rivière, ressource économique de la plus haute importance. Le prieuré, sous l'égide de la puissante Cluny, s'impose

comme le symbole de la puissance du Beaujolais capable de franchir ses propres limites territoriales, et de s'arroger le protectorat de la deuxième puissance religieuse d'Occident après Rome (PACAUT, 1986 ; LUGNOT, 1987 ; RICHE, 2000 ; MÉHUT, 2002). L'île de *Grelonges* trouve son essence dans cette symbolique seigneuriale qui use de la position insulaire comme d'une zone franche entre les possessions beaujolaises et les conquêtes *a parte imperii*.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les instigateurs des recherches archéologiques sur le site de *Grelonges*, à savoir Anne Baud et Nicolas Reveyron, enseignants-chercheurs, laboratoire U.M.R. 5138 de l'Université Lumière Lyon II, et les membres de l'association Patrimoine en Dombes et Saône. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude envers Jean-Paul Lascoux (archéologue de la Ville de Lyon) qui a bien voulu lire et corriger le présent article, ainsi que Jean-Paul Bravard pour ses conseils avisés.

Bibliographie

Sources manuscrites :

Carte des fiefs autour de Grelonges, commandée par Marie de Bourbon-Montpensier, Souveraine de Dombes, 1606, Archives Nationales, P2189 A 1614.

Procès et témoignages, Archives Nationales, P.1391, cote 587.

Sources publiées :

ASTRADE L., 1996, *La Saône en crue : dynamique d'un hydrosystème anthropisé*, Thèse de Doctorat Géographie, Univ. Sorbonne-Paris IV, Fac. des Lettres, 358 p.

ASTRADE L., DUMONT A., 2000, « L'évolution du profil en long d'un cours d'eau navigable sous l'effet des aménagements, la Grande Saône du début du XIX^{e} à aujourd'hui », *Rev. Géographie de Lyon Géocarrefour*, vol. 75, 2000, p. 317-326.

BONNAMOUR L., 1997, « Archéologie du lit mineur de la Saône : les recherches en chalonnais », *in* : BRAVARD J.-P., PRESTREAU M. *dir.*, *Dynamique du Paysage, entretiens de géoarchéologie, Actes de la table ronde, Lyon 17 et 18 nov. 1995*, p.151-168 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, XX).

BONNAMOUR L., 2000, *Archéologie des fleuves et des rivières*, Paris, éd. Errance, 155 p.

BOUVARD E., 2002, *Le prieuré clunisien des moniales de Grelonges : histoire et archéologie*, Mémoire de maîtrise sous la direction de A. Baud, Université Lumière Lyon II, 3 vol.

BOUVARD E., 2003, « Les prieurés ruraux : Grelonges et quelques autres », *in* : *Actes du IV^{ème} colloque de Pommiers*, Saint-Étienne, Actes Graphiques, p. 47-54.

BOUVARD E., 2004, *Le réseau clunisien dans l'ancien diocèse de Lyon, histoire et archéologie,* Mémoire de D.E.A. sous la direction de N. Reveyron, Université Lumière Lyon II, 3 vol.

BRAVARD J.-P., 1997, «Tectonique et dynamique fluviale du Würm à l'Holocène à la confluence Saône-Rhône (France) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol 51, n° 3, p. 315-326.

CATTIN P., 1988, *L'Ain antique et médiéval, Histoire de l'Ain, I*, Horvath, 240 p.

CHARVIN G., 1965 à 1977, *Statuts, Chapitres généraux et Visites de l'ordre de Cluny, t. I à VII*, Paris, éd. De Boccard.

DUMONT A., 1992, *Les gués de la Grande Saône (de Verdun sur le Doubs à Lyon) : inventaire et problématique*, Mémoire de DEA, Université lumière Lyon-II.

DUMONT A., 1998a, *Les passages à gués de la Grande Saône (de Chalon à Lyon)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon-II, vol. I, texte, 300 p.

DUMONT A., 1998b, « L'apport de l'analyse des archives des Ponts et Chaussées pour la recherche et la mise en évidence des sites immergés fluviaux : l'exemple de la Saône », *in* : *Histoire et Archives n° 4*, Paris, Librairie Honoré Champion, p. 131-178.

DUMONT A., 1999, « Traverser les cours d'eau à gué : l'exemple de la Saône, approche historique et archéologique », *Le Monde alpin et rhodanien, Le Rhône : un Fleuve et des Hommes*, 1er-3ème trimestre 1999, p. 37-54.

DUMONT A., 2002, *Les passages à gué de la Grande Saône : approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, Dijon, 280 p., ill. (21^{e} suppl. à la *R.A.E.*).

LUGNOT C., 1987, *Cluny, Pouvoirs de l'An Mille*, Dijon, éd. du Bien Public / Paris, éd. Errance, 262 p.

Méhu E., 1980, *Salles-en-Beaujolais, le prieuré des Bénédictines de Cluny, le Chapitre noble des Chanoinesses-Comtesses, avec l'armorial du chapitre*, 1ère éd., rééd. Marseille, Laffitte Reprints, 533 p.

Méhut D., 2002, « Le domaine de l'abbaye de Cluny : Cluny ou la puissance des moines », *Dossier d'Archéologie*, n° 269, Quétigny, éd. Faton, p. 114-119.

Méras M., 1956, *Le Beaujolais au Moyen Âge*, Villefranche-en-Beaujolais, éd. du Cuvier, 253 p.

Pacaut M., 1986, *L'Ordre de Cluny (909-1789)*, Paris, éd. Fayard, 434 p.

Perrin J.-A., 1973, « Le Prieuré de Salles-en-Beaujolais et le Prieuré de Grelonges », *Bull. d'histoire et d'archéologie du diocèse de Belley*, n° 48, Société Gorini, Imprimeries réunies de Bourg-en-Bresse, p. 3-20 et p. 109-127.

Reynaud J.-F. *dir.*, 2002, *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Lyon, 207 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 23).

Riche D., 2000, *L'Ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge, le vieux pays clunisien, XIe-XVe*, Publ. Universitaires de Saint-Étienne, 765 p.

Valentin-Smith M., 1852, « Monographie de la Saône », *in* : *La Revue du Lyonnais*, Lyon, Imp. Léon Boitel, 168 p.

Varax H. de, 1990, « La Saône, frontière entre le Beaujolais et la Dombes », *in* : *Chronique du pays Beaujolais*, *Bull. de l'Académie de Villefranche en Beaujolais*, 1989-1990, p. 17-23.

Varax H. de, 1996, *Les archives de la Principauté et Souveraineté de Dombes (Ain), répertoire des fonds*, Conseil général de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 416 p.

Varax H. de, 1999, *Histoire locale de la principauté de Dombes (Ain)*, t. I : *Les Lieux*, Bourg-en-Bresse, p. 93-98.